

# AMO

## La Molette



Perspective du futur parc urbain  
© MBE Atelier

En 2024, la SPL Séquano Grand Paris a poursuivi et finalisé les études visant à créer en 2025 la Zac de la Molette, pour le compte de la Métropole du Grand Paris. Construction de logements, développement d'une offre commerciale nouvelle et de qualité, mixité fonctionnelle, création d'espaces verts et conservation du patrimoine industriel autour d'un campus innovant constituent les principales caractéristiques de ce projet d'envergure métropolitaine.

La zone industrielle de La Molette fait l'objet d'un projet ambitieux initié par la ville du Blanc-Mesnil, qui souhaite la transformer en écoquartier d'excellence.

Sont prévus la création d'une offre résidentielle raisonnée et d'un cœur de village, avec des commerces de proximité et des équipements publics, ainsi qu'un nouveau parc urbain de 7 ha qui fera du Blanc-Mesnil la ville la plus boisée du département et permettra de faire réapparaître le cours d'eau, aujourd'hui oublié, de La Molette.

Un campus trilingue, installé au cœur d'un parc, viendra compléter l'offre scolaire de la maternelle à la terminale.

### Bilan 2024

- Finalisation des études pré-opérationnelles et de l'étude d'impact
- Élaboration et validation d'un bilan financier équilibré

### Perspectives 2025

- Signature du traité de concession
- Approbation du dossier de création
- Désignation de la maîtrise d'œuvre urbaine



### Repères

- **Maître d'ouvrage de l'AMO**  
Métropole du Grand Paris
- **Nature de l'opération**  
Contrat d'AMO pour la réalisation et pilotage des études préalables à la création de la Zac
- **Durée du contrat**  
2023-2025
- **Superficie**  
47 hectares
- **Budget prévisionnel**  
185 000 €